

## **Conditions Générales de Vente**

### **ARTICLE 1. CHAMP D'APPLICATION ET OPPOSABILITE**

**1.1** Les présentes conditions générales de vente régissent exclusivement les ventes de produits et prestations de services associées proposées par CONTINUUM - société par actions simplifiée au capital de 28 227 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 817 407 018 et dont le siège social se trouve 35 Rue Du Dauphiné – 69960 Corbas (ci-après « CONTINUUM ») à ses clients – personnes morales – agissant dans le cadre de leur activité professionnelle, situés notamment en France Métropolitaine (ci-après le « Client ») et ce, notamment via son site web accessible à l'adresse <https://www.continuum-france.fr/> (ci-après le « Site web ») ou de ses catalogues papiers et électroniques, et également via toute autre modalité organisée par CONTINUUM (ci-après les « CGV »).

**1.2** Les CGV concernent à la fois les produits faisant l'objet de l'Offre telle qu'elle est définie à l'article 2 (ci-après les « Produits ») et les prestations y afférentes (ci-après les « Prestations »).

**1.3** Le fait pour tout Client de se rapprocher de CONTINUUM en vue d'obtenir un devis afférent à la réalisation d'un projet ou à la passation d'une commande de Produits et/ou Prestations y afférentes ou d'établir une relation contractuelle future, en ligne ou par correspondance, auprès de CONTINUUM implique nécessairement, à titre de condition essentielle et déterminante, l'adhésion entière et sans réserve de ce dernier aux CGV en vigueur au jour de la commande.

**1.4** Nonobstant toute mention contraire figurant dans les éventuelles conditions générales d'achat du Client, dans un bon de commande ou tout autre document émanant du Client, ce dernier est soumis aux seules CGV lors de la passation de commande effectuée par le Client auprès de CONTINUUM. En conséquence, les conditions générales d'achat émanant du Client sont expressément rejetées et exclues en totalité, seules les CGV sont applicables aux commandes effectuées par le Client auprès de CONTINUUM.

**1.5** Aucune clause dérogeant aux CGV ne sera applicable si elle n'a pas été préalablement et expressément acceptée par écrit par un représentant autorisé de CONTINUUM.

**1.6** Le fait pour CONTINUUM de ne pas se prévaloir de l'une des clauses ou stipulations des CGV ne saurait en aucun cas être interprété comme valant renonciation de sa part à s'en prévaloir ultérieurement.

**1.7** CONTINUUM se réserve la possibilité d'adapter et/ou modifier à tout moment les CGV. La version à jour des CGV est disponible sur le Site web de CONTINUUM. Les nouvelles CGV seront portées à la connaissance du Client par modification en ligne et seront applicables de plein droit aux ventes réalisées postérieurement à leur publication.

## **ARTICLE 2. PRODUITS**

**2.1** Sous réserve de leur disponibilité et de toute personnalisation, les Produits proposés à la vente par CONTINUUM sont ceux figurant sur son Site web ainsi que dans ses catalogues papiers ou électroniques ou dans ses devis (ci-après l'« Offre »).

**2.2** CONTINUUM se réserve la faculté de modifier à tout moment le contenu de son Offre et/ou les caractéristiques des Produits qui la composent.

**2.3** Il est entendu que les descriptifs et informations relatifs aux Produits figurant sur le Site web et les catalogues ou les devis de CONTINUUM ne sont fournis au Client qu'à titre informatif et non exhaustif. Les visuels des Produits, quels que soient leur nature et support, n'ont pas de valeur contractuelle.

**2.4** Dans l'hypothèse où un Produit se révélerait indisponible, CONTINUUM se réserve la faculté de proposer au Client un autre produit de qualité et de prix équivalents à celui demandé initialement par le Client en émettant un nouveau devis qui sera soumis au Client.

## **ARTICLE 3. SERVICES ASSOCIÉS**

**3.1** CONTINUUM propose au Client des Prestations, prestations de services associées à la vente des Produits telles que l'installation et le montage. CONTINUUM se réserve la faculté de modifier à tout moment l'étendue et les modalités de ces Prestations.

**3.2** Les conditions d'exécution des Prestations sont définies par CONTINUUM au cas par cas avec le Client lors de sa commande.

**3.3** Aux fins de bonne exécution de ces Prestations et quelles que soient leurs modalités, il appartient au Client de veiller, au préalable, à la préparation et l'accessibilité des locaux et/ou de l'emplacement du (des) Produit(s). Toute absence ou inadéquation des aménagements, pourra, à la discrétion de CONTINUUM, justifier l'exécution partielle ou la non-exécution des Prestations commandées ainsi qu'une éventuelle majoration de prix y afférent.

## **ARTICLE 4. DEVIS ET COMMANDE**

**4.1** Les devis ou offre sont établis en considération des besoins exprimés par le Client et ont une durée de validité limitée telle que mentionnée dans le document ; à défaut d'indication, la durée de validité du devis ou offre est de un (1) mois à compter de sa date d'émission. Toute modification et/ou extension des Produits et Prestations donne lieu à l'établissement d'un nouveau devis ou d'un devis complémentaire.

**4.2** Tout devis doit faire l'objet d'une acceptation expresse de la part du Client, puis de CONTINUUM. En conséquence, une commande ne sera ferme et définitive qu'à compter de l'envoi au Client par CONTINUUM d'une confirmation écrite de l'acceptation de commande.

**4.3** Une commande annulée en cours d'exécution devra faire l'objet d'un règlement total de la part du Client, même s'il renonce aux Produits et/ou Prestations.

## **ARTICLE 5. LIVRAISON**

### 5.1 Délais de livraison

**5.1.1** Les délais de livraison des Produits et d'exécution des Prestations spécifiés dans les devis de CONTINUUM et/ou dans tout autre document de nature contractuelle s'entendent à compter de la date de la confirmation de la commande par CONTINUUM et sont donnés à titre indicatif, sans engagement de CONTINUUM. Les livraisons sont effectuées du lundi au vendredi. Les délais s'entendent en jours ouvrés.

**5.1.2** Aucune indemnité et/ou pénalité en cause ne pourra être réclamée en cas de retard de livraison.

**5.1.3** En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir qu'à la condition que le Client ait rempli l'ensemble de ses obligations à l'égard de CONTINUUM.

### 5.2 Transfert des risques

A défaut d'indication de l'incoterm sur la commande dûment acceptée par CONTINUUM ou de stipulation contraire, les expéditions s'entendent EXW (INCOTERMS 2020), ce qui implique que, sans préjudice de la clause de réserve de propriété mentionnée à l'article 8 ci-après, la charge des risques de détérioration, de perte, de vol des Produits est transférée au Client (i) dès le départ de l'entrepôt de CONTINUUM jusqu'à la destination préalablement communiquée par le Client ou (ii) le cas échéant, dès leur mise à disposition pour enlèvement par le Client. A ce titre, le Client devra mettre en œuvre toutes mesures utiles pour prévenir et couvrir ces risques.

### 5.3 Modalités de livraison

**5.3.1** Les frais de livraison seront précisés directement au sein du devis transmis au Client ou au sein du contrat conclu avec ce dernier.

**5.3.2** Les Produits sont livrés à l'adresse indiquée par le Client dans sa commande, sous réserve que ce dernier ait fourni à CONTINUUM toutes les précisions nécessaires à leur bon acheminement

**5.3.3** Il appartient au Client de vérifier, à réception, le bon état des Produits livrés et/ou la bonne exécution des prestations associées.

**5.3.4** Toute éventuelle réserve du Client devra, pour être opposable, être consignée par écrit sur le bon de livraison.

## **ARTICLE 6. PRIX**

**6.1** Les prestations étant réalisées exclusivement sur devis ou contrat personnalisé, aucun tarif n'est affiché directement sur le site internet de CONTINUUM en ce qui concerne le prix de vente des Produits, dans la mesure où chaque projet est unique et dépend des spécificités propres à la pièce à transformer, des dimensions, des matériaux sélectionnés et des options choisies.

**6.2** Le Client est invité à remplir le formulaire de contact disponible sur le site internet ou par tout autre moyen de communication mis à disposition pour obtenir un devis personnalisé ou une offre sur mesure. Le devis ou document contractuel inclut une estimation détaillée des coûts liés à la prestation, prenant en compte la grille tarifaire en vigueur à la date de la demande.

**6.3** CONTINUUM dispose d'une grille tarifaire interne susceptible d'évoluer en fonction des coûts des matériaux, des contraintes techniques ou des variations du marché. La tarification à l'égard du client sera conforme à cette grille tarifaire au moment de son établissement.

**6.4** CONTINUUM se réserve la faculté de modifier à tout moment les prix des Produits et/ou Prestations associées.

**6.5** Les prix sont exprimés en euros et s'entendent, sauf stipulation contraire, hors taxes ou contribution de toute nature, et hors éventuels frais d'emballage, livraison installation, voire de mise en place. Le taux de TVA applicable est celui en vigueur au jour de la facturation.

## **ARTICLE 7. CONDITIONS DE FACTURATION ET DE REGLEMENT**

**7.1** CONTINUUM s'engage à émettre des factures conformément à la réglementation en vigueur. Les factures seront émises à partir de la livraison de la commande selon le mode de facturation choisi.

Les factures seront envoyées au format électronique choisi à l'adresse électronique de réception de facturation fournie par le Client.

Le Client s'engage à fournir des informations exactes et à jour pour la facturation. Toute modification doit être communiquée à CONTINUUM dans les plus brefs délais.

**7.2** Le paiement des Produits et Prestations associées est dû à trente (30) jours nets à compter de la date d'émission de la facture, sauf mention contraire indiquée dans le devis ou le document contractuel concerné. Toutefois, CONTINUUM se réserve le droit d'exiger du Client le règlement d'un acompte ou de l'intégralité du prix d'une commande préalablement à sa confirmation, selon sa nature, son montant et/ou à raison d'incident de paiement.

**7.3** Le paiement des Produits et Prestations associées est effectué en euros par carte bancaire via un serveur de paiement sécurisé ou par virement sur le compte bancaire dont les coordonnées figurent sur les factures de CONTINUUM.

**7.4** Tout retard de paiement imputable au Client entraîne de plein droit, sans qu'aucune formalité préalable particulière ne soit nécessaire :

- l'exigibilité immédiate de l'ensemble des sommes restant dues à CONTINUUM ;
- la faculté pour CONTINUUM de suspendre l'exécution de commande en cours ou de surseoir à de nouvelles livraisons jusqu'au complet paiement par le Client des sommes restant dues, sans que ce dernier ne puisse réclamer une quelconque indemnité ;

- l'application de pénalités de retard au taux annuel de trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'échéance de la facture ;
- le versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement telle que prévue par l'article D. 441-5 du Code de commerce (soit 40 euros, sauf frais de recouvrement supérieurs, dûment justifiés).

**7.5** Toute somme, quelle qu'elle soit, due entre le Client et CONTINUUM pourra de plein droit faire l'objet d'une compensation à l'initiative de CONTINUUM. Toute compensation à l'initiative du Client n'est pas autorisée sans l'accord préalable et écrit de CONTINUUM

## **ARTICLE 8. CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ**

**8.1** De convention expresse et sauf décision écrite contraire de CONTINUUM, les Produits livrés demeurent l'entière propriété de CONTINUUM jusqu'au paiement effectif par le Client de l'intégralité de leur prix, en principal et accessoire.

**8.2** Jusqu'à leur complet règlement, les Produits livrés sont considérés comme consignés chez le Client et ne peuvent être revendus sans l'accord préalable et écrit de CONTINUUM. En outre, le Client supportera l'ensemble des risques afférents aux dommages que les Produits concernés pourraient subir ou occasionner, quelle qu'en soit la cause.

## **ARTICLE 9. SERVICE APRES VENTE – RÉCLAMATION / GARANTIE**

**9.1** Pour toute information, question ou conseil ou réclamation, la Direction de la Relation Client de CONTINUUM peut être contactée :

- par courriel à l'adresse suivante : [bonjour@continuum-france.fr](mailto:bonjour@continuum-france.fr) ;
- via le Site internet de CONTINUUM : <https://www.continuum-france.fr/contact/> ;
- par téléphone au numéro suivant : [04 72 68 75 20](tel:0472687520) (prix d'un appel local), les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 18 heures, sans interruption ;
- par courrier postal à l'adresse suivante : CONTINUUM - 35 Rue Du Dauphiné – 69960 CORBAS.

**9.2** Tous les Produits fournis par CONTINUUM bénéficient des garanties légales liées à la vente de produits, en particulier les garantie légale de conformité et garantie légale des vices cachés, telle que cette dernière est définie aux articles 1641 et suivants du Code civil. En cas de non-conformité d'un produit vendu, il pourra être retourné à CONTINUUM qui le reprendra, l'échangera ou le remboursera. Toutes les réclamations, demandes d'échange ou de remboursement à ce titre doivent s'effectuer par voie postale à l'adresse de la société dans le délai de trente jours de la livraison.

En cas d'accord de CONTINUUM, les Produits concernés devront être retournés dans un délai de dix (10) jours à compter de l'accord de CONTINUUM dans leur emballage d'origine ou dans un emballage identique à celui de l'expédition. L'organisation et les frais afférents au transport des Produits concernés sont pris en charge par CONTINUUM.

**9.3** Hors cas de mise en jeu des garanties légales susvisées, aucun retour ne sera admis, la production de CONTINUUM étant une production sur mesure, dépendant de la passation d'une commande.

## **ARTICLE 10. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

**10.1** CONTINUUM est tenue par une obligation de moyens pour l'ensemble de ses obligations.

**10.2** Sauf dispositions légales impératives contraires, la responsabilité de CONTINUUM ne pourra être recherchée (i) au-delà de six (6) mois suivant la survenance du fait générateur du dommage et (ii) uniquement sur faute prouvée et exclusive de CONTINUUM dans sa réalisation.

**10.3** Le montant maximum des indemnités susceptibles d'être versées par CONTINUUM ne pourra excéder le montant global hors taxes payé par le Client pour l'achat du ou des Produit(s) et/ou Prestations associées ayant généré le dommage, sauf en cas de dommage corporel. Cette limite de responsabilité est globale et non par incident.

**10.4** En tout état de cause, la responsabilité de CONTINUUM ne pourra être mise en cause :

- Pour tout dommage immatériel, consécutif ou non et/ou indirect tel que – et, sans que la présente liste ne puisse être considérée comme exhaustive – manque à gagner, préjudice ou trouble commercial, perte de production, perte de clientèle, perte de bénéfice, de revenus ou d'exploitation, perte de chiffre d'affaires, perte de marge, perte de chance, perte d'image de marque ou perte de données ou atteinte à la réputation du Client ;
- Pour toutes conséquences financières des actions éventuellement intentées par des tiers à l'encontre du Client ;
- En cas de survenance d'un cas de force majeure, tel que défini dans le Code civil et par la jurisprudence française.

## **ARTICLE 11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

**11.1** Le Client reconnaît et accepte que tout droit d'auteur, toute marque déposée et tout autre droit de propriété intellectuelle portant sur l'ensemble des informations ou contenus figurant sur le Site web seront, à tout moment, la propriété de CONTINUUM ou celle de ceux qui lui ont accordé une licence. Le Client ne peut faire usage de ces informations que dans la mesure où il aurait été autorisé expressément à le faire par CONTINUUM ou par celle de ceux qui lui ont accordé une licence.

**11.2** Le Client autorise CONTINUUM à faire usage à titre gracieux de ses droits de propriété intellectuelle, incluant la reproduction de ses logos et noms de marques, sur tout support commercial et/ou technique (brochure commerciale, supports en ligne et hors ligne), à titre de référence commerciale, à destination des partenaires et clients de CONTINUUM.

## **ARTICLE 12. DONNÉES**

**12.1** Propriété des Données

Le Client et CONTINUUM sont propriétaires de leurs données respectives (ci-après les « Données »).

Chacun étant dans le cadre des présentes susceptible de traiter, en partie ou totalité, les Données de l'autre, le Client et CONTINUUM concèdent réciproquement à l'autre, la possibilité de traiter, autant que de besoin et dans le strict respect de la réglementation en vigueur, ses propres Données en vue notamment de leur hébergement, copie et/ou affichage aux seules fins d'exécution des présentes, exclusivement en association ou à l'occasion de ces opérations. Le Client s'engage à ne transmettre à CONTINUUM que des Données strictement nécessaires à l'exécution des présentes et ne nécessitant de la part de CONTINUUM aucune mise en conformité à des lois ou des réglementations spécifiques. La présente concession cessera de plein droit à l'issue de l'exécution des présentes, sauf éventuelle prescription légale contraire qui imposerait la prorogation du traitement des Données.

## **12.2 Accès aux Données**

De façon expresse, le Client est informé et accepte que CONTINUUM - y compris mais sans s'y limiter ses collaborateurs, sous-traitants, prestataires - puisse accéder à ses Données et les transmettre sur réquisition d'une autorité administrative ou judiciaire dûment habilitée. Sauf si ladite réquisition l'en empêche, CONTINUUM veillera à informer sans délai le Client et à lui indiquer la nature des Données transmises.

## **12.3 Utilisation des Données**

En tant que professionnel, le Client déclare avoir été préalablement informé que les données collectées dans le cadre des présentes sont susceptibles d'être utilisées par CONTINUUM, toute Société appartenant à son groupe et/ou ses partenaires, à des fins de communication commerciale et/ou d'offre promotionnelle. Les collaborateurs et employés personnes physiques du Client peuvent faire valoir à tout moment leur droit personnel à opposition, conformément à la réglementation en vigueur.

## **12.4 Données Personnelles**

En tant que Responsables de Traitement indépendants, le Client et CONTINUUM s'engagent à collecter et traiter l'ensemble des données à caractère personnel en conformité avec toutes les législations et réglementations en vigueur relatives à la protection des données à caractère personnel et applicables au traitement desdites données, en ce compris de manière non exhaustive, avec (i) la Loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée et (ii) le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données/RGPD). Pour l'exécution des présentes Conditions, le Client et CONTINUUM sont responsables de traitement indépendants et mettent en œuvre chacun un traitement de données personnelles pour assurer le suivi et la gestion de leurs relations contractuelles avec leurs clients, sous-traitants, prestataires et partenaires extérieurs. Les données d'identité (nom, prénom), de contacts (courriel, téléphone) et de vie professionnelle (fonction) collectées concernent des collaborateurs du Client et/ou de CONTINUUM sont destinées aux services

concernés de chacune des parties ainsi qu'à leurs éventuels prestataires et sous-traitants. Les données sont conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle, augmentée de la durée des prescriptions légales. Pour toute précision sur les traitements réalisés par CONTINUUM, le Client est invité à adresser sa demande par courrier postal à l'adresse suivante : CONTINUUM - 35 Rue Du Dauphiné – 69960 CORBAS.

### **ARTICLE 13. RÉGLEMENTATION SUR L'EXPORTATION ET MESURES ANTI-CORRUPTION**

**13.1** L'exécution de toute obligation au titre des CGV est conditionnée par l'absence de violation à des règles locales, des Nations Unies (ONU) ou de toute autre règle nationale, de l'Union européenne ou internationale applicable en matière de lois sur le commerce extérieur, de sanctions ou d'embargo.

**13.2** Le Client doit se conformer à toutes les lois mentionnées ci-dessus et ne prendra aucune mesure qui pourrait placer CONTINUUM dans une situation qui constitue ou pourrait constituer une infraction ou de violation desdites lois, réglementations, dispositions et/ou actes ou de toute interprétation de celles-ci. Le Client accepte de se conformer sans réserve à toutes les lois et réglementations anti-corruption applicables et notamment à celles applicables en France métropolitaine ainsi que dans le pays où le Client est immatriculé.

**13.3** Le Client accepte de garantir CONTINUUM et de la dégager de toute responsabilité en cas de violation par le Client de ses obligations figurant au présent article.

### **ARTICLE 14. SOUS-TRAITANCE**

CONTINUUM peut librement sous-traiter toute ou partie de l'exécution des commandes dûment acceptées par ses soins, notamment le transport et la livraison, ce que le Client reconnaît et accepte.

### **ARTICLE 15. FORCE MAJEURE**

L'exécution des commandes et des livraisons sont suspendues de plein droit dans les cas de force majeure tels que définis à l'article 1218 du Code civil. Les événements suivants seront notamment considérés comme cas de force majeure : guerre (en ce compris tout événement découlant directement ou indirectement de conflits internationaux étrangers, quand bien même cet événement est prévisible au moment de la conclusion d'une commande), grève totale ou partielle, émeute, interruption du trafic, insuffisance de fourniture de matériel de transport, décisions ou recommandations gouvernementales et/ou administratives, mesures de confinement, épidémie ou pandémie ou toutes causes indépendantes de la volonté de CONTINUUM, réduisant ou rendant exorbitante la livraison des Produits. Ces événements dégagent CONTINUUM de toutes responsabilités et de tous dommages et intérêts quelconques pour retard de livraison ou inexécution de quelque nature que ce soit. Nonobstant ce qui précède, la force majeure n'exemptera pas les parties de leurs obligations de payer une somme d'argent en exécution des CGV.

### **ARTICLE 16. INFORMATIONS CONFIDENTIELLES**

**16.1** Les documents ou renseignements fournis par CONTINUUM au Client sont confidentiels. Ils ne peuvent être utilisés par le Client que pour les besoins de l'exécution des CGV et ne peuvent faire l'objet d'aucune divulgation à des tiers ou à des membres du personnel du Client non appelés à participer à l'application des CGV sauf si la divulgation est nécessaire en raison d'obligations légales, comptables ou réglementaires échappant au contrôle du Client.

**16.2** Sont également confidentiels tous les documents et toutes les informations dont le Client aurait pu avoir connaissance dans le cadre de l'exécution des CGV et en particulier celles relatives à l'organisation, aux activités et aux résultats de CONTINUUM ou émanant de tiers.

**16.3** Le Client, y compris notamment ses filiales, propriétaires, directeurs et employés ne pourra, sans le consentement préalable écrit de CONTINUUM, pour un motif autre que l'exécution des obligations découlant des CGV, faire usage, divulguer, permettre l'utilisation ou la divulgation à un tiers, de tous secrets industriels ou autres informations confidentielles. Cette obligation restera en vigueur trois (3) ans après la dernière fourniture au Client des Produits et/ou des Prestations composant l'Offre de CONTINUUM.

#### **ARTICLE 17. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE**

**17.1** Les CGV sont soumises au droit français.

**17.2** Tout litige qui n'aurait pu être résolu à l'amiable avec le Client relèvera exclusivement des juridictions de Lyon.